



Belgisch Staatsblad

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23163894*****Déposé / Reçu le****13 DEC. 2023**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0729 745 747**

Nom

(en entier) : **DE LUZE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Avenue de Tervueren, 252-254, Boîte 1, B-1150 Woluwe-Saint-Pierre****Objet de l'acte : Transfert de siège**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ADMINISTRATEUR UNIQUE DU 1er
DECEMBRE 2023

(…)

Résolution 1 – Transfert du siège de la société

L'administrateur unique prend la décision de transférer le siège de la société à l'adresse suivante :

-Avenue Louise 188, Bruxelles 1050, Belgique.

Cette modification prendra cours le 01/01/2024.

Résolution 2 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de la résolution prise par l'administrateur unique
en date du 1er décembre 2023

L'administrateur unique confère tous pouvoirs à la SRL REYNDERS & C° (BCE 0840.398.991), représentée par son administrateur Miguel REYNDERS, ou Katarzyna BODNAR, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter la résolution prise en date du 1er décembre 2023, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

(…)

Pour copie conforme,
REYNDERS&CO,
Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).